

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT de
BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-neuf juillet à 17 heures 30

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,

sous la présidence de Monsieur Olivier FONS, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 22 juillet 2025.

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, Béatrice ALBERT, Catherine PATTE RULFO, Gilles JUGE, David AMIEUX, Élodie LEFEBVRE, Jean-Pierre JACQUIER.

Absent : Sylvain PROTIERE

Pouvoirs : Valérie BUCH à Elodie LEFEBVRE, David LE GUEN à Michel GONNET

Secrétaire de séance : Elodie LEFEBVRE

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il faut procéder à la vente du bien déclassé du domaine public par délibération du Conseil Municipal du 14 octobre 2009 (60/2009).

Cette parcelle correspond à la partie communale devant la maison cadastrée AB 435 appartenant à M. et Mme Sauvebois Ithier.

Un document d'arpentage a été fourni par Mr. Maynadier Jean en mai 2010 et la parcelle aurait dû être cadastrée AB 826.

Les époux Sauvebois Ithier demandent à régulariser la situation et proposent d'acheter les 9 m2 au prix de 60 € le m2, frais de dossiers et de notaires à leur charge.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Donne son accord
- Autorise la vente de la parcelle au prix de 60€ le m2, frais de notaires et de dossier à la charge des acheteurs.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tout document et acte se rapportant à cette opération.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

OBJET

Vente parcelle
déclassée du domaine
public. Sauvebois
Ithier

28/2025

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le maire,
Olivier FONS.



Envoyé en préfecture le 14/08/2025

Reçu en préfecture le 14/08/2025

Publié le

ID : 005-210501813-20250729-282025-DE